

Communiqué de presse

Mercredi 28 septembre 2011

Décision contradictoire du Conseil des États

economiesuisse soutient les décisions en faveur d'une stratégie énergétique globale et contre l'interdiction de certaines technologies, mais s'oppose à une interdiction pure et simple de la construction de nouvelles centrales nucléaires

La Suisse a besoin d'une stratégie énergétique globale. Tel est le mandat que le Conseil des États a confié aujourd'hui au Conseil fédéral. economiesuisse salue ce retour à une politique énergétique plus pragmatique, qui permettra de prendre des décisions une fois que toutes les données nécessaires seront disponibles. Cette stratégie globale, que l'économie a réclamée à plusieurs reprises, doit notamment établir les conséquences d'une sortie du nucléaire sur la sécurité de l'approvisionnement, l'économie, l'indépendance de la Suisse et l'environnement.

Les milieux économiques soutiennent aussi le souhait de la Chambre haute de renoncer à interdire une technologie, compte tenu des développements prévisibles dans le domaine du nucléaire. Il est décisif, pour le succès de l'économie suisse, de ne pas bannir une technologie. En s'opposant à une telle interdiction, le Conseil des États satisfait une revendication majeure d'economiesuisse.

economiesuisse rejette par contre la décision relative au refus définitif de toute demande d'autorisation générale pour des centrales nucléaires, qu'elle estime contradictoire. Afin de garantir l'approvisionnement électrique, il convient de laisser ouverte l'option du nucléaire, dans l'optique de centrales de nouvelle génération. En outre, cette interdiction est incompatible avec la décision de préserver la recherche. Sans perspective d'application, la recherche disparaîtra. Il s'agira de lever cette contradiction lors des prochains débats parlementaires.

Le Conseil fédéral est invité à renforcer la recherche sur l'énergie dans tous les domaines. A côté du développement des énergies renouvelables, cela comprend également la participation à la recherche nucléaire. Dans l'intérêt de la sécurité de l'approvisionnement, la législation doit absolument tenir compte de nouvelles possibilités technologiques.

La décision du Conseil des États lance un premier signal en faveur d'un débat sur l'énergie plus réaliste et plus responsable. Gerold Bührer, président d'economiesuisse a souligné que « l'économie est prête à participer de manière constructive et ouverte à la transformation de l'approvisionnement énergétique de la Suisse. Dans un contexte économique particulièrement incertain, il faut éviter d'entraver la sécurité de l'approvisionnement et la compétitivité de notre pays », a-t-il précisé. Le Conseil fédéral est maintenant invité à indiquer comment il est possible d'attendre les objectifs ambitieux et parfois contradictoires qui ont été définis.

Pour toutes questions :

Cristina Gaggini, directrice romande, téléphone : 078 781 82 39, cristina.gaggini@economiesuisse.ch